

Établir des critères environnementaux et sociaux pour les achats

Prendre en compte des critères environnementaux et sociaux lors de l'achat de biens et de services permet d'assurer la cohérence de la manifestation avec ses valeurs.

Une telle démarche repose sur une analyse des besoins réels (type et quantité d'achats), sur les caractéristiques des produits (fonction, matériaux, durée de vie), sur les conditions de production (consommation d'énergie et d'eau, utilisation de produits chimiques) ainsi que sur les conditions de travail des employés (salaires, égalité, droits syndicaux, interdiction du travail des enfants, etc.).

En s'engageant dans cette voie, la manifestation encourage également les entreprises à développer des offres responsables sur les plans écologique et social, tout en valorisant les produits et services qui tiennent compte de ces enjeux.

Principes généraux d'achats responsables

Ces principes s'appliquent à tout type de bien ou de service :

- Privilégier les fournisseurs engagés dans une démarche de durabilité.
- Considérer les impacts environnementaux sur l'ensemble du cycle de vie du produit.
- Favoriser les biens durables ou réutilisables, ou – lorsque c'est possible – opter pour la location ou la mutualisation plutôt que l'achat.
- Limiter les transports et privilégier les modes de transport à faible impact environnemental.
- Réduire le volume des emballages et choisir des matériaux recyclés et/ou recyclables.
- Donner la préférence aux produits porteurs de labels indépendants et reconnus.

Les domaines particulièrement sensibles sont : l'alimentation, les vêtements, les articles de promotion (merchandising) et les supports de communication.

Avant la manifestation

- Lister les biens et services à acquérir et vérifier la pertinence du besoin réel.
- Identifier les produits et services ayant un impact environnemental, social ou financier significatif et concentrer les efforts sur ceux-ci.
- Estimer les quantités nécessaires de manière aussi précise que possible.

- Préférer la location ou la mutualisation à l'achat (meilleure efficacité écologique et économique).
- S'informer sur les principaux impacts environnementaux liés à la production (y compris ceux des sous-traitants) et explorer les alternatives disponibles.
- Se renseigner sur les pratiques sociales et les conditions de travail des entreprises concernées.
- Informer les fournisseurs de la démarche et des critères retenus afin d'obtenir des offres adaptées.
- Privilégier les biens réutilisables, démontables et adaptables à différents usages (autres éditions ou manifestations).
- Choisir de préférence des produits composés de matériaux recyclés et/ou recyclables.
- Privilégier les matériaux à faible impact environnemental, renouvelables et recyclables (p. ex. le bois certifié FSC 100 % provenant de forêts suisses).
- Utiliser des matériaux non mélangés afin de faciliter leur recyclage en fin de vie.
- Choisir des produits issus du commerce équitable (p. ex. **Max Havelaar** ou équivalent), garantissant une rémunération juste et des conditions de travail respectueuses des droits fondamentaux.
- Favoriser les fournisseurs locaux pour limiter les transports et garantir un service de proximité.
- Porter attention au conditionnement : réduire les emballages au minimum ou convenir de leur reprise par le fournisseur.
- Se référer aux labels environnementaux reconnus (p. ex. **Label écologique européen, Ange Bleu, FSC, Fairtrade**).
- Se renseigner sur les pays de production et le respect des **conventions fondamentales de l'OIT**.
- Élaborer une grille de pondération des critères (écologiques, sociaux, financiers, opérationnels, etc.).
- Rester cohérent avec la démarche de durabilité, même pour les achats de moindre importance.

Pendant la manifestation

- Respecter la démarche définie, y compris pour les achats urgents ou de dernière minute.

Après la manifestation

- Réaliser un bilan des achats effectués et identifier les pistes d'amélioration pour les prochaines éditions.
- Réutiliser ou redistribuer les biens excédentaires, en interne ou en externe (associations, autres manifestations, particuliers, etc.).